



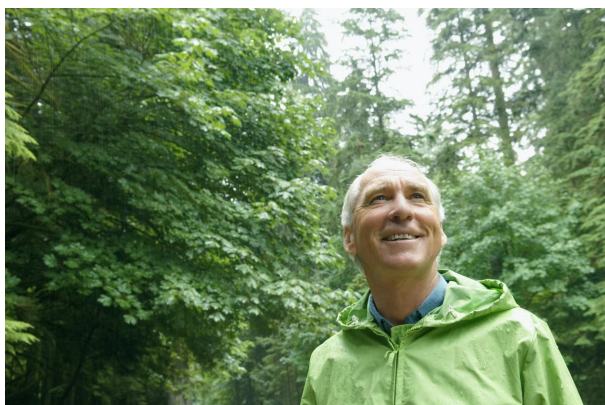
MUTUALITÉ SOCIALISTE DU BRABANT

Publié sur *FMSB* (<https://www.fmsb.be>)

Remboursements et avantages > Soins et traitements > Cure de convalescence

Cure de convalescence

Vous rétablir au calme d'une maladie ou d'un accident n'est pas un luxe. Notre mutualité vous propose une intervention financière qui allègera le coût de votre cure de convalescence.



Notre mutualité accorde une intervention de 40 € par jour (avec un minimum de 7 jours et un maximum de 60 jours par an) aux membres qui doivent suivre une cure de convalescence suite à une maladie grave ou à une intervention chirurgicale. Cette cure doit être suivie dans l'un des 3 centres de la Mutualité socialiste :

Centre	Commune	Téléphone
De Ceder	Parijsestraat 34 9800 Astene-Deinze	09 381 58 85
Duneroze	Koninklijke Baan 90 8420 Wenduine	050 43 30 00
Les Heures Claires	Avenue Reine Astrid 131 4900 Spa	087 77 41 61

En pratique

Faire remplir une demande de cure par votre médecin traitant (document également disponible aux

guichets) et la renvoyer au service social (rue du Midi 111 à 1000 Bruxelles). L'accord préalable de la direction médicale est indispensable.

- [Formulaire de demande de cure](#) [1] : "**Les heures claires**" à Spa
- [Formulaire de demande de cure](#) [2] : "**Duneroze**" à Wenduine ou "**De Ceder**" à Deinze

Plus d'informations ? 02 546 15 12

Links:

[1]

<https://www.fmsb.be/sites/all/modules/pubdlnet/pubdlnet.php?file=/sites/secure.fmsb.be/files/CureConvalescenceFR.pdf&nid=377>

[2]

<https://www.fmsb.be/sites/all/modules/pubdlnet/pubdlnet.php?file=/sites/secure.fmsb.be/files/Deceder-duneroze.pdf&nid=377>